



Assemblée ordinaire
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du parc
Régional de la Rivière-du-Nord

Date : 30 Aout 2023

Heure : 9h00

Séance tenue à l'hôtel de ville de Prévost, 2870 Boul Curé-Labelle ,
Prévost

Procès-verbal

MEMBRE(S) PRÉSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Yves DAGENAIS, maire et président
Paul GERMAIN, maire et vice-président
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur
Mario FAUTEUX, conseiller municipal et administrateur

Membre(s) non-votant(s) et invité(s) :

Guillaume L.-TAILLEFER, MRC de la Rivière-du-Nord
Isabelle ROY, secrétaire trésorière et directrice générale
Sonia LÉTOURNEAU, adjointe de direction et administration
Geneviève BÉLANGER, MRC de la Rivière-du-Nord

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Membre(s) votant(s):

Guy LAMOTHE, maire et administrateur

Membre(s) non-votant(s) et invité(s)

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur, Yves DAGENAIS, président et maire, ouvre l'assemblée à 9H04

2023-08-30-034

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT l'avis de convocation de l'assemblée ordinaire du 30 aout 2023 transmis en date du 25 aout 2023 et les modifications à inscrire séance tenante à savoir :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 28 juin 2023
4. Liste des déboursés des mois de juin et juillet 2023
5. Dépôt des rapports
 1. Rapport de la direction générale – juillet et aout 2023
 2. Rapport des revenus et de l'achalandage au 2^e trimestre
6. Fond d'administration budgétaire 2024 (Budget FAB)
7. Enjeux et projets majeurs
 1. Transition à la dissolution
 2. Projet Trottinord
8. Gestion des ressources
 1. Embauche journalière à l'entretien des sentiers
 2. CNESST
 3. Mesure disciplinaire
 4. Octroi de contrat – Gestion des déchets
 5. Drainage-Sentier le Cheminot
 6. Prise d'eau de la Ville de Saint-Jérôme
 7. Éclairage stationnement
 8. Inspection thermographie
9. Affaires nouvelles
 1. Proposition d'achat – Parcelle du 2^e stationnement
10. Correspondances
 1. Comité – Commerce de détail
 2. Subvention ensemencement ministre Charrette
 3. Aide supplémentaire - PAFSSPA
11. Prochaine assemblée du conseil d'administration – 27 septembre 2023 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Sophie au 2199 Boul Ste-Sophie , Sainte-Sophie
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Monsieur Mario FAUTEUX, conseiller municipal et administrateur

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 30 aout 2023 tel que présenté et modifié

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-08-30-035

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 28 juin 2023

Il est proposé par : Mario FAUTEUX, conseiller municipal et administrateur

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 juin 2023, le tout tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-08-30-036

4. Liste des déboursés du mois de juin et juillet 2023

Il est proposé par : Monsieur Paul GERMAIN, Maire

D'approuver la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, tels que déposés, représentant SOIXANTE-SIX MILLES CENT CINQUANTE-DEUX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE SOUS (66 152.95\$) pour le mois de JUIN 2023 et un montant de TRENTE-TROIS MILLE NEUF CENT SIX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE SOUS (33 964.95 \$) pour le mois de JUILLET 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Dépôt des rapports

5.1 Rapport de la direction générale – juillet – aout 2023

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport des actions et représentations faites au cours des mois de juillet d'aout 2023 pour ses fonctions et celles des différents départements.

Monsieur Xavier-Antoine Lalande rejoint le conseil à 09h15

5.2 Rapport des revenus et de l'achalandage au 2^e trimestre

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport des revenus et de l'achalandage au 2^e trimestre.

Madame ROY propose de mettre en place une stratégie marketing hors MRC de la Rivière-du-Nord pour augmenter notre achalandage des non-résidents qui représente plus de 50% de l'achalandage du parc. Madame ROY, transmet également l'information que la baisse d'achalandage touche d'autre parc dans plusieurs régions du Québec.

6. Fonds d'administration budgétaire 2024 (Projet FAB)

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY, informe les membres que la présentation des orientations budgétaires et des quotes-parts associées ne peut pas être faite. Plusieurs éléments opérationnels nécessitent d'obtenir une ligne directrice du conseil d'administration de la Régie dans un contexte de dissolution, mais aussi des villes de Saint-Jérôme et de Prévost pour une transition de continuité et de développement.

Les membres du conseil demandent aux deux villes de travailler rapidement à définir une vision opérationnelle à court terme qui permettra d'enligner la direction générale dans ses travaux budgétaires de :

- 1- dissolution de la Régie
- 2- opération de transition vers le nouveau plan d'affaires.

Les membres soulignent également à madame ROY que le budget de la Régie, en respect des règles déterminées par le MAMH en cas de dissolution, devra être purement administratif et que les quotes-parts devront être reliées à ladite dissolution et non à des opérations de fonctionnement ou à des investissements.

7. Enjeux et projets majeurs

7.1 Transition à la dissolution

Monsieur Guillaume LAURIN-TAILLEFER résume à l'assemblée les informations obtenues de sa dernière rencontre avec le MAMH tenu le 24 août dernier concernant le processus de dissolution de la Régie et les échéances à mettre en place d'ici la fin de l'année financière.

Après discussion, il est recommandé à la MRC d'organiser une rencontre d'ici la fin du mois de septembre avec l'ensemble des maires du territoire pour traiter des points suivants :

- Entente sur le partage des actifs et des passifs
- La désignation du caractère supralocal du Parc régional.

Monsieur Mario FAUTEUX demandera au maire de Saint-Jérôme, monsieur Marc BOURCIER, son autorisation pour assister à la rencontre en tant qu'observateur.

En parallèle aux travaux de dissolution, monsieur Mario FAUTEUX informe l'assemblée que les travaux de réalisation d'un plan d'affaire pour le parc régional sont enclenchés et que la

ville de Saint-Jérôme a rencontré la ville de Prévost afin de les inviter à participer activement à la démarche. Et, selon les discussions et recommandations découlant du point 6.0 de la présente rencontre, il y aura une ou deux rencontres à prévoir au mois de septembre avec la direction générale de la Régie et les villes de Saint-Jérôme et de Prévost.

Monsieur Paul GERMAIN s'interroge sur les clauses de maintien du territoire en parc sur les actes notariés des propriétés ayant été données à la Régie.

2023-08-30-037

CONSIDÉRANT qu'il y a potentiellement des clauses inscrites au maintien de la vocation de parc sur les actes notariés des propriétés données à la Régie au cours des dernières années ;

CONSIDÉRANT que ces clauses légales pourraient avoir un impact sur le partage des actifs et sur la vision d'avenir du Parc régional et de son caractère supralocal

Il est proposé par : monsieur Paul GERMAIN, maire

QUE le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

DE faire une requête auprès de la MRC de la Rivière-du-Nord afin de donner un mandat de vérification des actes notariés auprès d'un notaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 **Projet TROTTINORD**

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe le conseil des travaux faits à ce jour par la Régie au projet Trottinord. Les prochaines actions s'enclencheront à la suite de l'acceptation du report du projet chez Propulsion Québec.

8. **Gestion des ressources financières, humaines et matérielles**

2023-08-30-038

8.1 **Embauche – journalier à l'entretien des sentiers**

CONSIDÉRANT le départ de Monsieur Meryk Gagnon-Kavanagh à titre de journalier à l'entretien des sentiers le 17 août 2023;

CONSIDÉRANT que la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, doit procéder à l'embauche d'un nouveau journalier à l'entretien des sentiers;

CONSIDÉRANT que la rémunération du personnel permanent est inscrite au poste budgétaire numéro 02-70150-140 « Rémunération – emplois réguliers terrain Parc » et qu'elle est financée par le revenu inscrit au code budgétaire 01-11105-100 « Quote part de fonctionnement »;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par : Monsieur Paul GERMAIN, maire

QUE le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale autorise l'embauche de Madame Anna-Eve PARADIS comme journalier à l'entretien des sentiers, à compter du 30 août 2023.

QUE Madame Anna-Eve PARADIS soit engagée sur une rémunération hebdomadaire basée à 40 heures par semaine et selon la grille salariale préétablie à l'échelon 7 du niveau 2 – Spécialiste.

QUE soit ajouté au contrat d'embauche de Madame Anna-Eve PARADIS un 4% du salaire annuel à l'embauche.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 **CNESST**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente le rapport d'intervention transmis par la CNESST à la suite de la réouverture du dossier du pont traversant la Rivière-du-Nord à Prévost. Une rencontre avec l'agent responsable du dossier de la Régie accompagner d'un ingénieur de la Ville de Prévost, conclut que le pont est sans danger et sécuritaire pour l'utilisation faite par les employés et la machinerie.

Le rapport mentionne qu'un plan d'entretien et d'inspection du pont doit être implanté d'ici la fin du mois de novembre 2023. La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, fera les démarches afin de présenter des offres de service pour la séance du mois de septembre.

8.3 **Mesure disciplinaire**

Monsieur Yves DAGENAIS demande le huis clos à 10h30.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY et la coordonnatrice à l'administration et adjointe à la direction générale, Madame Sonia LÉTOURNEAU quittent la salle.

Madame Isabelle ROY réintègre la salle à la demande du conseil pour obtenir des réponses à certaines questions à 10h42.

Le **HUIS CLOS se TERMINE** à 11h 00.

Madame Sonia LÉTOURNEAU réintègre la salle du conseil.

2023-08-30-039

CONSIDÉRANT qu'une mesure disciplinaire de suspension sans solde a été transmise à l'employé 70-2335 le 10 juillet 2023

Il est proposé par : Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, Maire

QUE le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

D' entériner la mesure disciplinaire de suspension

DE corriger cette mesure et la mettre avec traitement salarial.

D' autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Isabelle ROY à signer l'avis de correction et tout autre document relié à cette mesure disciplinaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-08-30-040

8.4 Octroi de contrat – Gestion des déchets

CONSIDÉRANT que le contrat de 3 ans avec Waste Management se termine le 31 aout 2023

CONSIDÉRANT que nous avons fait parvenir un appel à soumissionner auprès de trois entreprises de gestion de déchets

CONSIDÉRANT que seulement deux d'entre eux ont répondu à notre demande

CONSIDÉRANT que l'offre de Enviro Connections répond à nos besoins à un cout moindre que son compétiteur

Il est proposé par Monsieur Paul GERMAIN, maire

D' octroyer le contrat de gestion des déchets du Parc régional de la Rivière-du-Nord à Enviro Connection pour un montant annuel de 2 724.00 avant taxes

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5 Drainage – Sentier Cheminot

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY avise le conseil d'une problématique une importante de drainage dans le sentier le Cheminot. Madame Roy , informe qu'un ingénieur de la Ville de Saint-Jérôme est venu inspecter et a transmis ses recommandations sur les travaux à effectuer et leur priorisation.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le résumé du diagnostic transmis par l'ingénieur.

8.6 Prise d'eau de La Ville de Saint-Jérôme

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe le conseil que les travaux de la prise d'eau de la Ville de Saint-Jérôme débiteront prochainement et que l'accès au sentier du Cheminot est fermé entre la porte du Nord et le Chemin de la rivière du Nord depuis le 28 aout 2023. Le sentier sera utilisé comme détour aux véhicules routier sur le chemin de la Rivière-du-Nord jusqu'en janvier 2024.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, résume les impacts qu'auront les travaux sur le parc.

9. Affaires nouvelles

2023-08-30-041

9.1 Proposition d'achat – Parcelle du 2^e stationnement

CONSIDÉRANT la résolution 2022-12-14-081 concernant l'intérêt de la Régie de vendre une parcelle du 2^e stationnement à un futur projet immobilier à proximité du Parc régional de la Rivière-du-Nord;

CONSIDÉRANT le dépôt au 14 aout 2023 d'une promesse d'achat de monsieur Nicolas BRETON, président de la compagnie 9397-1265 Québec inc.

CONSIDÉRANT que la proposition d'acquisition concerne une partie du lot 3 237 988 d'une superficie de 1 925,3 mètres carrés;

CONSIDÉRANT la compagnie 9397-1265 Québec inc. propose une somme de quatre cent mille dollars (400 000 \$) représentant une valeur de 207,76\$ le mètre carré.

Il est proposé par : monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire

D' accepter la promesse d'achat de la compagnie 9397-1265 Québec inc. de 207,76 \$ le mètre carré pour la superficie de 1925,3 mètres carrés au lot 3 237 988 représentant un montant de quatre cent mille dollars (400 000 \$).

QUE la somme de 207,76 \$ le mètre carré soit considérée pour toute superficie supplémentaire demandée après l'acceptation de la promesse de vente par la Régie.

QUE la promesse d'achat ne doit pas être conditionnelle à l'acceptation du projet immobilier par la ville de Saint-Jérôme;

QUE cette promesse de vente restera valide jusqu'au 1^{er} novembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Projet de collaboration – Serre de Clara

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, demande au conseil la possibilité de collaborer à un projet d'implantation d'un espace nourricier qui aura un impact positif sur la population et le développement du Parc dans les prochaines années.

La collaboration au développement de ce projet sera conjointement entre le Parc Régional de la Rivière-du-Nord, la Ville de Saint-Jérôme, le centre de formation aux adultes, le Pilier et les serres de Clara.

Le conseil consent à établir une collaboration, mais ne peut prendre d'engagement financier envers le projet en vue de la dissolution à venir.

10. Correspondance

10.1 Comité – Commerce de détail

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY transmet l'invitation reçue de la Chambre de Commerce et d'industrie de Saint-Jérôme Métropolitain (CCISJM) a participé au comité commerce de détail de la Ville de Saint-Jérôme.

10.2 Subvention ensemencement ministre Charrette

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, rappelle qu'une demande de soutien financier à l'ensemencement de truites brunes dans la rivière du Nord, avait été envoyée au ministre Charrette en juin dernier pour un montant de 5 000 \$. Après plusieurs relances, la Régie a finalement reçu une réponse et recevra un montant de 1 000 \$.

Les membres demandent à madame ROY de relancer les députés locaux de Prévost et de Saint-Jérôme pour venir combler le manque à gagner.

10.3 Aide supplémentaire - PAFSSPA

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose la correspondance reçue du ministère responsable du Sport, du loisir et du plein air qui accorde à la Régie un soutien financier supplémentaire de DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (2 250.00\$) pour la réalisation des projets d'infrastructures sportives, récréatives et de plein air.

11. Prochaine assemblée du conseil d'administration

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord sera tenue le 27 septembre dès 9h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Sophie au 2199, boul. Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie

12. Période de questions

Aucune question n'est soumise.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Monsieur Xavier-Antoine Lalande, Maire

De lever la séance à 11h38

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées comme signées.

Yves DAGENAIS, Maire
Président

2023-08-30-042

